



Genève, le 3 septembre 2007

Communiqué de presse

Les revenus des habitants du canton de Genève

En 2003, le revenu annuel brut médian des contribuables personnes physiques résidant dans le canton de Genève s'élève à 67 501 francs. Derrière ce montant qui reflète le niveau général des revenus toutes catégories confondues (salaires, revenus d'exploitation, transferts, revenus de la propriété), les écarts sont importants : les 10 % des contribuables les plus aisés perçoivent ainsi un revenu annuel brut d'au moins 173 639 francs et 10 % des contribuables touchent un revenu inférieur ou égal à 10 241 francs.

Pour la première fois depuis 1990, les revenus des contribuables personnes physiques résidant dans le canton de Genève font l'objet d'une analyse statistique. En classant les contribuables en fonction de leur type de revenu principal (salaires, revenus d'exploitation, transferts, revenus de la propriété), les salariés arrivent en tête. Le revenu annuel brut médian – qui correspond à la valeur pour laquelle la moitié des revenus lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs – est de 83 112 francs en 2003 pour cette catégorie de contribuables. Viennent ensuite les indépendants (81 733 francs), loin devant les rentiers (46 467 francs). A l'intérieur de ces catégories, les écarts sont importants. C'est pour les indépendants que la dispersion est la plus forte, avec un revenu annuel brut au moins 13 fois supérieur entre les 10 % des contribuables indépendants situés aux deux extrêmes de la distribution. Le rapport est de 11 fois pour les salariés et de 6 fois pour les rentiers.

Avant l'âge de 30 ans, le niveau de revenu global est plutôt faible (médiane de 20 895 francs), de nombreux contribuables étant encore inactifs. Pour les trentenaires, le revenu médian change d'échelle pour atteindre 83 906 francs, puis 96 500 francs pour les quadragénaires et 95 529 francs pour les quinquagénaires. Il chute ensuite pour les plus de 60 ans pour se fixer à 54 988 francs.

En répartissant les contribuables selon trois types de ménage, le revenu des couples mariés est le plus élevé (médiane de 113 685 francs), surtout parce qu'ils se composent de deux adultes dont les revenus individuels se cumulent, contrairement aux familles monoparentales (72 613 francs) et aux célibataires (44 219 francs).

A situation familiale semblable, les contribuables actifs ont, sans surprise, un niveau de revenu plus élevé. L'ampleur des écarts peut, en revanche, étonner. Par exemple, le revenu brut médian se monte à 128 532 francs pour un couple marié actif et à 74 216 francs pour un couple inactif. Par ailleurs, les contribuables avec enfants à charge, mariés ou non, ont en général un niveau de revenu plus élevé que ceux sans enfant.

Ainsi, mises à part les différences de niveau de revenu entre contribuables qui possèdent des caractéristiques différentes (âge, état matrimonial, enfant à charge, actifs ou non), les revenus des contribuables qui partagent des caractéristiques communes se répartissent souvent de manière très dispersée. Autrement dit, à caractéristiques égales, l'écart entre les bas et les hauts revenus est marqué.

Pour en savoir plus

Les revenus à Genève en 2003. Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire. OCSTAT, Communications statistiques n°33, Genève, août 2007, 24 pages (prix : 30 francs).

Cette publication est également téléchargeable sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

<http://www.geneve.ch/statistique/publications/pdf/2007/analyses/an-cs-2007-33.pdf>